



## Formation à la conduite d'un Pont Roulant selon la R484 de laCNAMTS

**Durée :** 7.00 heures (1.00 jour).

**Lieu:** Intra (dans vos locaux) / Inter (sur plateau technique externe).

**Effectif:** 1 - 6 participant(s) en fonction des catégories.

**Prix sur Bordeaux :** INTRA = 750 € HT /jour / INTER = 950 € HT /jour.

**Prix autres régions :** nous consulter.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Toute personne inscrite faisant état d'un handicap sur le bulletin d'inscription donnera lieu à un entretien téléphonique avec l'entreprise. L'objectif est de permettre, avant la formation, à ESPC FORMATION de valider ou non la faisabilité de l'accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

### Profils des stagiaires

- Toute personne étant amenée à manipuler un pont roulant

### Pré-requis

L'entreprise doit s'assurer au préalable que le stagiaire réponde aux prérequis de la formation visée :

- Etre âgé de plus de 18 ans.
- Ne pas avoir de contre-indications médicales à la conduite d'un gerbeur à conducteur accompagnant.
- Se présenter avec ses équipements de protection individuelle (vêtements de travail, chaussures de sécurité, casque avec jugulaire, paire de gants).

### Objectifs pédagogiques

- Avoir les connaissances théoriques et savoir-faire pratique pour conduire et utiliser un pont roulant dans le respect des règles de sécurité conformément à la recommandation R484

### Contenu de la formation

- PARTIE THEORIQUE:
  - Objectif de la formation
  - Le travail et les responsabilités du pontier-élingueur
  - Les équipements (différents types de ponts roulants portiques et semi-portique)
  - L'autorisation de conduite
  - Les modes d'élingage - mise en place des élingues
  - Entretien général des équipements, matériels et accessoires
  - Les consignes de sécurité
  - En élingage : vérification des élingues avant levage, positionnement en protection des mains contre les risques d'écrasement
  - Dans la conduite des appareils (portiques et ponts) : contrôle et essai des dispositifs de sécurité à la prise de poste, en fin de poste, conduite à tenir en cas de panne
  - Les gestes normalisés de commandement
  - Levage, déplacement et dépose des charges
  - Tests de contrôle
  - Connaissance du matériel, des règles de conduite et des consignes de sécurité
  - Vérification des élingues
  - Prise de poste/ Fin de poste
- Partie pratique
  - Description du matériel en général
  - Fonctionnement des organes de conduite et de commande (boite à boutons)
  - Démonstrations et exercices d'utilisation



- Nœuds usuels (confection et cas d'utilisation)
- Élingage simple de pièces diverses
- Utilisation des accessoires spéciaux aux différents postes de travail
- Conduite des portiques et des ponts roulants : manœuvres diverses de fonctionnement (levage, déplacement et dépose des charges)
- Élimination du ballant
- Déplacement de charges avec mouvements combinés et de précisions
- Manœuvres dirigées de retournement de pièces diverses
- L'emplacement du personnel dans le cadre du travail du pont
- Test de contrôle (aux différents postes de travail)
- Élingage de pièces diverses
- Levage, transport et dépose regroupant : Mouvements à vide Mouvements en charge Mouvements aux gestes

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Formateur qualifié

### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Livret/dépliant stagiaire

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.

### Résultats attendus à l'issue de la formation

La réussite aux épreuves théoriques et pratiques

### Modalités d'évaluation

La réussite à l'évaluation théorique nécessite l'obtention d'une note supérieure ou égale à 70% de l'évaluation théorique

La réussite à l'évaluation pratique nécessite l'obtention d'une note supérieure ou égale à 70% de l'évaluation pratique.

### Détail sur la certification

Attestation d'assiduité et de fin de formation

Attestation d'examen de conduite. Si résultats favorables, autorisation de conduite délivrée par l'employeur si les conditions suivantes sont réunies:

- l'aptitude médicale du salarié à la conduite de cet équipement ait été vérifiée
- son employeur se soit assuré qu'il a connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation

### Validité

5 an(s)

*Les informations données sur ce programme sont à titre indicatif. Elles peuvent être adaptées en fonction des besoins.*

*Retrouvez toutes les informations complémentaires sur notre site: <https://www.espc-formation33.fr>*